

**RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST
2009 - 2010 - 2011**

**Déposé lors de la séance régulière
du conseil d'arrondissement
le 5 octobre 2010**

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Conformément à la *Charte de la Ville de Montréal*, je vous sou mets mon rapport sur la situation financière de l'arrondissement du Sud-Ouest.

La crise économique et financière que nous connaissons n'est pas sans affecter les grandes administrations publiques, et la Ville de Montréal n'y fait pas exception. Ce contexte a pour incidence d'appauvrir la dotation budgétaire de l'arrondissement du Sud-Ouest qui, associée à la non-indexation des budgets depuis 2006 et à sa participation à l'équilibre budgétaire de la ville centre, nous place dans une situation financière très précaire.

Déjà, le manque à gagner provenant de la non-indexation du budget de l'arrondissement nous a obligés à couper des ressources existantes afin de continuer à assurer des services de proximité de qualité et efficaces. Il s'agit d'un véritable travail d'équilibriste. Nous avons revu l'ensemble des possibilités budgétaires qui s'offraient à nous et il est possible que nous soyons contraints d'envisager des mesures qui pourraient toucher l'ensemble de nos services.

Malgré une situation financière difficile, nous conservons nos priorités :

- le citoyen au cœur de notre action;
- les parcs, de véritables lieux de rencontre;
- l'intégration du développement durable dans nos actions.

Deux grands enjeux guideront nos décisions :

- le maintien de la qualité des services offerts aux citoyens;
- la poursuite du développement économique de l'arrondissement.

AVANT-PROPOS

Ce rapport dresse un portrait des réalisations accomplies, en 2009, par l'administration de la mairesse Jacqueline Montpetit ainsi que par mon équipe entrée en fonction en novembre 2009. Vous y trouverez également les réalisations pour la période de janvier à septembre 2010 ainsi que les principales orientations qui nous guideront lors de la préparation du budget 2011.

Afin de faciliter la compréhension de mon propos, j'aimerais apporter quelques précisions un peu plus techniques. D'entrée de jeu, il est important de comprendre que le budget de l'arrondissement est divisé en deux grandes catégories, soit :

- le budget de **fonctionnement**
- le budget du programme des **immobilisations** appelé Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Les dépenses sont judicieusement planifiées dans le budget de **fonctionnement**. Ce dernier est composé d'une dotation allouée par la ville centre ainsi que les diverses recettes (revenus) perçues par l'arrondissement. Ce budget nous permet d'assumer la prestation de services aux citoyens comme le déneigement, les différentes collectes ou encore les activités de culture, de sports et de loisirs.

Quant au budget du programme des **immobilisations**, il est planifié sur trois années et anticipe les investissements que l'arrondissement compte réaliser afin de financer des travaux majeurs comme la réfection des rues, l'aménagement des parcs, l'entretien des bâtiments ou encore l'achat de véhicules. Ce programme se finance au moyen d'emprunts.

Ainsi, lors de la lecture du rapport, je présenterai nos réalisations en tenant compte de ces deux grandes divisions budgétaires.

RÉSULTATS FINANCIERS 2009

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

L'arrondissement disposait en 2009 d'un budget de fonctionnement de 52,1 M\$. L'année financière s'est terminée avec un excédent budgétaire de 762 200 \$. Ce résultat provient notamment :

- d'une économie de 77 200 \$ réalisée au chapitre des dépenses;
- d'un surplus de recettes de 685 500 \$ provenant entre autres, de l'émission des permis et des revenus de parcomètres.

Le surplus a servi essentiellement à consolider les différentes réserves qui atteignent 2,3 M\$ pour faire face aux imprévus.

En 2009, l'arrondissement a consacré 52,1 M\$ pour assumer les nombreux services dispensés aux citoyens, tels que les collectes, le déneigement, la propreté, l'entretien des rues et des parcs, les activités culturelles, sportives, de loisirs, et soutenir les différents organismes de l'arrondissement.

BUDGET DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS (PTI)

Réalisations 2009

L'arrondissement disposait en 2009 d'un budget d'investissement global de 10,4 M\$, lequel a été dédié à la protection de nos actifs, c'est-à-dire qu'il a servi à rénover et/ou entretenir les infrastructures que nous possédons déjà, ainsi qu'à poursuivre des projets déjà entrepris en 2008.

Une somme de 818 000 \$ a été dédiée à l'amélioration des parcs dans l'arrondissement incluant la finalisation des travaux amorcés en 2008 dans les parcs Louis-Cyr et Le Ber. L'arrondissement a priorisé le programme de mise à niveau du jardin communautaire de la Pointe-Verte et la conversion de la pataugeoire du parc Louis-Cyr en jeux d'eau.

Conscient du besoin d'aménager certains parcs pour les activités familiales, l'arrondissement a effectué le resurfaçage des terrains de tennis Jacques-Viger et Rolland-Proulx et la mise aux normes des aires de jeux des parcs Hibernia et de l'Irlande.

Et enfin, parmi les autres programmes de protection, l'arrondissement a alloué :

- 1,4 M\$ à la protection des immeubles, dont la piscine Saint-Henri et l'aréna Sylvio-Mantha;
- 1,8 M\$ au programme de réfection routière (PRR);
- 1,1 M\$ au programme de remplacement de véhicules dédiés au déneigement et à la propreté;
- 185 000 \$ à l'enfouissement des fils du secteur patrimonial de la Maison Saint-Gabriel;

EXERCICE FINANCIER 2010

Voilà pour le passé. Parlons maintenant des résultats financiers de l'année en cours, soit pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2010.

Pour l'élaboration de son budget de 2010, la Ville de Montréal a attribué à l'arrondissement une enveloppe budgétaire de 52,7 M\$. Cette dotation n'a pas été indexée. Toutefois, elle a été ajustée dans le cadre d'un programme de remise de revenus du Fonds de développement pour un montant de 292 400 \$. Rappelons que ce montant représente 60 % de moins, soit 419 000 \$, de ce qui nous avait été alloué en 2009.

Pour subvenir aux dépenses courantes de l'arrondissement, les prévisions budgétaires adoptées en 2010 se chiffraient à 52,7 M\$ et comportaient des recettes de 2,4 M\$. Pour atteindre l'équilibre budgétaire, ce cadre financier exigeait de l'arrondissement de couper dans les dépenses de l'année 2010 tout en continuant de fournir la même

prestation de services aux citoyens. Un plan de compressions des dépenses de 1,25 M\$ a donc été mis en place.

Durant l'année 2010, trois événements marquants sont venus changer la donne des budgets de fonctionnement et du programme des immobilisations (PTI) :

- En janvier, la ville centre a amputé le budget des immobilisations de 40 %, soit l'équivalent de 2,2 M\$, afin de réduire ses propres coûts de financement de la dette.
- En juillet, la ville centre a effectué une ponction de 527 000 \$ dans notre budget afin de réduire les dépenses globales de la Ville de Montréal de 50 M\$. Nous comptons financer cette somme grâce aux économies que nous espérons réaliser dans le budget neige cette année.
- En septembre, la ville centre a annoncé qu'elle bonifiait la dotation des arrondissements de 12 M\$ afin de corriger un problème historique de sous-dotation. Mais le Sud-Ouest n'a rien reçu à l'instar des arrondissements riches de Saint-Laurent et d'Outremont. Les impacts seront d'autant plus importants que ces montants sont récurrents à partir de 2010 et seront intégrés à l'enveloppe budgétaire de 2011.

Même s'il est encore trop tôt pour connaître avec précision les résultats finaux pour l'exercice financier 2010, les projections budgétaires déposées au conseil d'arrondissement en septembre dernier montraient un équilibre budgétaire au point de rupture.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Réalisations 2010

En plus des activités courantes et de la prestation de services aux citoyens, nous n'avons pas ménagé nos efforts afin de nous rapprocher des citoyens, d'être à l'écoute du milieu et de favoriser la démocratie participative. Cette volonté de créer ce rapprochement a suscité de nombreuses initiatives :

- soirées d'information sur l'échangeur Turcot et Griffintown;
- forum et sondage sur le développement des abords du canal de Lachine;
- développement d'une page institutionnelle Facebook;
- augmentation du nombre de communications et de l'utilisation des nouvelles technologies.

Nous sommes également préoccupés par les grands enjeux du développement durable. Nous avons mis de l'avant plusieurs projets dont certains présentent une approche novatrice :

- récupération des eaux de surface sur la rue Notre-Dame Ouest;

- installation de poubelles mixtes acceptant d'un côté les déchets et de l'autre les matières recyclables;
- tenue des séances du conseil d'arrondissement sans papier;
- première participation à la journée *En ville sans ma voiture* par la fermeture d'un tronçon de l'avenue Atwater pour y permettre de l'animation de rue;
- accroissement des exigences faites aux promoteurs en matière environnementale.

De plus, nous avons mis de l'avant de nombreuses mesures afin de réduire la vitesse dans nos rues et rehausser la sécurité des piétons : implantation du 40 km/h dans les quartiers résidentiels, installation de panneaux respect des piétons, de balises à mi-traversée, d'afficheurs de vitesse et de balises à chevrons. Ces innovations s'ajoutent à l'implantation, notamment, de trottoirs en saillie et de dos d'âne.

En tant qu'arrondissement membre des **Fleurons du Québec**, nous avons profité de cette opportunité pour développer une toute nouvelle campagne d'embellissement sur le thème *J'aime mon quartier, je le fleuris!* Nous désirons inciter les citoyens, les commerçants et les institutions à fleurir davantage leur environnement afin de créer des lieux de vie agréables. De plus, nous avons fleuri la rue du Centre, planté des vivaces dans les carrés d'arbre de la rue Saint-Jacques, en plus de poursuivre nos efforts de revitalisation des artères commerciales.

Nous déployons beaucoup d'efforts pour soutenir nos partenaires qui oeuvrent en développement social. De nombreux projets de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ont pu ainsi voir le jour. Nous croyons que ces mesures ne profitent pas uniquement aux personnes, mais aussi aux collectivités. Un montant de 1,9 M\$ a été distribué en subventions aux organismes en développement social, culturel, sportif et de loisirs.

BUDGET DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS (PTI)

Réalisations 2010

Considérant que le budget des immobilisations 2010 a été amputé de 40 %, il en a résulté une diminution importante des travaux prévus, notamment pour la réfection des rues, l'entretien des parcs et des immeubles.

Afin de pouvoir réaliser nos différents travaux, nous avons effectué des demandes de subventions, utilisé des sommes reportées de 2009, soumis notre candidature à différents programmes de partage de coûts avec la ville centre ainsi que recouru à des fonds particuliers. L'arrondissement a donc pu disposer d'une enveloppe budgétaire globale de 11,4 M\$ pour ses immobilisations.

Nous sommes conscients de l'importance des parcs et des espaces verts dans la vie des citoyens. Ils sont des lieux de convivialité, d'échange et de socialisation. Nous allons y consacrer 3 M\$ en 2010 :

- parc de La Vérendrye : études préparatoires pour l'éclairage du terrain synthétique multi-sports;
- parc Euréka : finalisation des travaux d'aménagement;
- parc Le Ber : travaux préparatoires pour la conversion de la patinoire en jeux d'eau;
- parc Oscar-Peterson : resurfaçage du terrain de basketball;
- collecteur Saint-Pierre : études de planification du projet de l'îlot de chaleur;
- jardins communautaires Petite-Bourgogne et des Seigneurs : études préparatoires pour la mise aux normes.

Nous avons également consenti des sommes importantes pour améliorer nos infrastructures, nos installations et nos équipements de voirie qui en avaient grandement besoin :

- réfection routière : 2,4 M\$;
- projets de rénovation d'immeubles, dont la mise aux normes de la piscine Saint-Henri, la réfection de la toiture du centre Saint-Charles et l'installation d'une membrane réfléchissante : 3,4 M\$;
- achat de véhicules avec une priorité pour l'acquisition d'équipement de déblaiement de la neige : 2,4 M\$.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2011

La situation financière précaire qui prévaut à la Ville de Montréal nous impose un gel budgétaire pour une autre année. Cela signifie que l'arrondissement disposera pour 2011 de la même dotation qu'en 2010. Seul un ajustement de 269 400 \$ provenant du Fonds de développement sera inclus dans l'enveloppe budgétaire. Dans les faits, cela signifie que plus nous nous développons et plus les règles budgétaires de la ville centre nous appauvrissent. De nouveaux immeubles nécessitent des infrastructures conséquentes et un entretien régulier. Il faudrait donc pouvoir compter sur un fonds de développement pérennisé qui tienne compte des coûts réels, ce qui n'est pas le cas présentement.

Depuis 2006, l'administration centrale n'indexe plus les enveloppes budgétaires. Ce sont donc les arrondissements qui doivent absorber les augmentations salariales, les augmentations du coût des contrats, l'indexation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et l'augmentation de 1 % de la TVQ. Ces coûts représentent un montant de 1,9 M\$ nécessitant un plan de compression des dépenses pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Rappelons également que le Sud-Ouest n'a pas bénéficié de sommes additionnelles provenant des 12 M\$ octroyés par la ville centre aux arrondissements pour son budget de 2011. Il est probable que cette décision ait des incidences sur la prestation des services, même si nous souhaitons en préserver la qualité.

Nous prévoyons déjà pour le budget de fonctionnement des dépenses de l'ordre de 53 M\$ et des recettes de 2,8 M\$.

Au chapitre du budget des immobilisations, les projets seront planifiés en tenant compte d'une enveloppe budgétaire de 5,5 M\$, en espérant qu'elle ne subisse aucune diminution. Afin de bonifier ce budget, nous poursuivrons notre politique, qui s'est avérée gagnante jusqu'à maintenant, soit celle de déposer des demandes de subventions pour la mise aux normes de nos infrastructures, installations et équipements en plus de soumettre notre candidature à différents programmes de partage de coûts avec la ville centre.

CONCLUSION

Nous avons des défis énormes pour les prochaines années, soit de continuer à maintenir la qualité des services aux citoyens tout en assurant le développement de notre territoire. Il suffit de penser aux Bassins du Nouveau Havre, à Griffintown ou encore au développement des anciens ateliers du CN à Pointe-Saint-Charles, des projets réalisés par le secteur privé qui demanderont à l'arrondissement la mise en place de services aux citoyens, de nouvelles infrastructures ainsi que leur entretien.

Nous nous devons d'associer la création de richesse dans l'arrondissement à sa distribution équitable à toute sa population. Il s'agit d'un défi d'autant plus important que l'arrondissement est confronté à une sous-dotation.

Par ailleurs, soyez assurés que nous allons effectuer toutes les démarches nécessaires afin de poursuivre le développement du Sud-Ouest en harmonie avec la vie sociale de nos citoyens et de leur environnement.

*Document lu et déposé lors du
conseil d'arrondissement du Sud-Ouest
tenu le 5 octobre 2010*